



INITIATIVES LOCALES

78

Chatou déplace son cœur de ville

Le conseil municipal a décidé de regrouper l'ensemble de ses services sur un même site. L'opération sera financée par la vente de trois villas historiques.

Alain Piffaretti

Un au lieu de sept... Le conseil municipal de Chatou a pris la décision, sur proposition du maire Ghislain Fournier, de réunir l'ensemble des services de la ville sur un nouveau site. Les bâtiments sont actuellement éclatés sur sept lieux différents (hôtel de ville central, plusieurs villas du XIX^e siècle et quelques sites plus excentrés). Selon la municipalité, cette dispersion est une source de complexité préjudiciable pour les fonctionnaires et les habitants de la ville.

Tous les services municipaux devraient ainsi se retrouver sur le site de l'ancien siège régional de l'entreprise de travaux publics Colas, un bâtiment des années 1970, d'une surface de 2.500 m². La ville vient d'acquérir le bâtiment pour 1,9 million d'euros. Cette construction est située dans l'espace Lumière, une zone que les élus cherchent à dynamiser. Depuis le départ de l'entreprise, il y a trois ans, le bâtiment n'a toujours pas trouvé preneur... « *L'arrivée des services de la ville va redonner à cette zone de bureaux un coup de fouet bienvenu, se réjouit Ghislain Fournier. En outre le bâtiment est au cœur géographique de Chatou, tout proche de la médiathèque et du conservatoire.* »

Economies d'énergie

Selon la mairie, le coût de la rénovation s'élèverait à cinq millions d'euros. Il est notamment prévu de transformer la bâtie en immeuble économique en énergie... Selon le maire, les sept sites actuels sont extrêmement dépensiers en énergie et il aurait fallu de lourds travaux pour les mettre aux normes. Seule exception : l'hôtel de ville restera aux mains de la mairie et accueillera les conseils municipaux et les mariages. Il est également envisagé qu'il devienne un centre d'expositions. Le bureau de l'emblématique Maurice Berteaux, maire de Chatou de 1891 à 1911 et ancien ministre de la Guerre, serait notamment transformé en musée.

Pour équilibrer financièrement l'opération, la ville souhaite vendre les bâtiments municipaux, qui seront alors désertés par les services. Selon une évaluation réalisée par le prestataire immobilier Barnes, spécialisé dans les biens de luxe, la vente devrait rapporter quelque sept millions d'euros. Elle permettrait ainsi à la mairie de réaliser une opération blanche.

La vente des trois villas remarquables du centre-ville n'est pas au goût de tous, notamment d'Anne Bernard, secrétaire de l'Adrec, l'Association pour le développement raisonné et l'environnement à Chatou. « *Ces villas reflètent l'histoire de la ville. Les vendre ferait subir un dommage considérable à notre patrimoine* », s'indigne-t-elle. Anne Bernard reproche également au maire de quitter le bâtiment emblématique de l'hôtel de ville pour rejoindre un « *immeuble sans âme des années 1970 et situé dans une rue étroite, ce qui engendrera des difficultés de circulation. Comme cet immeuble fait partie d'une copropriété de bureaux, il ne pourra pas appartenir, en vertu de la loi sur les copropriétés de 1965, au domaine public* ». Une pétition contre le projet a été mise en ligne. Mais elle n'a cependant pas dépassé les 100 à 150 signatures. De son côté, le maire de Chatou se déclare bien décidé à ne pas reporter le projet et à le mener à bien pour l'été 2019. « *L'opération a été votée à l'unanimité du conseil municipal et est très attendue par les services* », affirme-t-il. Quitte, précise-t-il, à lancer les travaux avant le résultat des recours contre le permis de construire... que l'association devrait probablement déposer.



À NOTER

A l'occasion du déménagement, la mairie va mettre en place un guichet unique pour l'ensemble des démarches administratives.



AMÉNAGEMENT. L'objectif de la mairie est de refondre le cœur de la ville en transférant les services municipaux dans un nouveau quartier. *Photo « Les Echos »*